

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah
Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

1614853

Déclaration de Maladie : N° S19-0003277

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 13289 Société : RAT

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : MANSOURI Deyem Date de naissance : 18/11/1986

Adresse :

Tél. : 0600779669 Total des frais engagés : 942,1 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 04/05/2023

Nom et prénom du malade : MANSOURI Deyem Age : 36

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :



J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 17/05/2023

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
04 AVR 2023	CRM		1000 Dhs	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	04/04/23	342,10

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	04.04.23	B 15.0 + PC 1,34	200,00 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX
MONTANTS DES SOINS				
DEBUT D'EXECUTION				
FIN D'EXECUTION				
CCEFFICIENT DES TRAVAUX				
MONTANTS DES SOINS				
DATE DU DEVIS				
DATE DE L'EXECUTION				

ODF PROTHESES DENTAIRES

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	11433553
G	35533411	

DETERMINATION DU CCEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	11433553
G	35533411	

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Layachi - Tahiri Faouzia
Gynécologie - Obstétrique

73, Abdellah Ibnou Nafii - Maârif
Tél.: 05 22 25 56 94 / 05 22 98 66 11
Gsm: 06 28 56 92 59
Casablanca

04/04/2023
Casablanca, Le :

LOT 211480
EXP 04/2024
PPV 99.00DH

OEDES 20mg
28 gélules



Mme Mansouri Meryem

99.00

OEDES 20
1 comprimé le matin

34.40

MOTILIUM
1 comprimé, 3 fois par jour avant repas

26.40

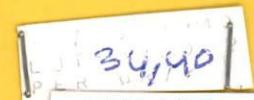
FUNGYLISE
1 Ovule le soir (pendant 6 jours)

87.30

DERMOFIX crème
1 application, matin et soir (pendant 6 jours)

95.00

SEPTIDOL 8
Toilette matin et soir



PPV 26DH40 EXP 11/2024
LOT 10062 1



342.10

PHARMACIE ACHRAF
Dr. Slimane Slimane
Rés. Annajd - Bd Anwal - Cité Plateau - CASA
Tél.: 05 22 98 97 63 - Fax : 05 22 99 64 17

Dr. Layachi - Tahiri Faouzia

Gynécologie - Obstétrique

73, Abdellah Ibnou Nafii - Maârif

Tél.: 05 22 25 56 94 / 05 22 98 66 11

Gsm: 06 28 56 92 59

Casablanca

Casablanca, Le 04/04/2023.....

Mme MANSOURI Meryem

- Prelevement vaginal

LABORATOIRE D'ANALYSE
MÉDICALES LA COLOMBE
Dr. BENCHEKROUNE-BENKIRAN
39, Rue Abdellah Rajai Maarif - Casablanca
Tél: 0522 99 32 35/55 - INPE: 093000024



Laboratoire d'Analyses Médicales La Colombe

Dr Benchekroune

RUE DES PYRENEES

CASABLANCA

Tél. : 99 32 35/Fax : 98 56 06

Casablanca le mardi 4 avril 2023

Madame MANSOURI MERYEM

INPE:093000024/ICE:001449136000024/IF:40477366

FACTURE N° 23675

Analyses :

Bactériologie d'un PV -----	B	150	Total : B 150
-----------------------------	---	-----	---------------

TOTAL DOSSIER	200,00 DH
---------------	-----------

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Deux Cents Dirhams

LABORATOIRE D'ANALYSE
MEDICAL LA COLOMBE
Dr. BENCHEROUENE-BENKIRAN
39, Rue Abdellah Rajhi Maarrif - Casablanca
Tél: 0522 99 32 35/55 - INPE: 093000024

Dr W. BENCHEKROUN

PHARMACIENNE BIOLOGISTE

Diplômée de la Faculté de Montpellier

Casablanca le 05/04/23

Prélèvement du : 04/04/23

Docteur FOUZIA LAYACHI TAHIRI

Page N° 1

Madame MANSOURI MERYEM

Dossier N° : 23D29

Casablanca

BACTERIOLOGIE

Bactériologie d'un Prélèvement Vaginal

CYTOLOGIE

Leucocytes	Très nombreux
Hématies	Absence.
Cellules épithéliales	Nombreuses
Levures	Assez nombreuses
Trichomonas	Absence.

EXAMEN BACTERIOLOGIQUE

Examen direct (GRAM) : Présence de quelques bacilles gram (+) de type DODERLEIN

Cultures sur milieux riches : Absence de germes pathogènes.

Cultures sur milieux usuels. : Absence de germes pathogènes.

EXAMEN MYCOLOGIQUE

Cultures sur SABOURAUD: Isolement et identification du Candida albicans.

Le biologiste :

